

L'EUROPE CHEZ NOUS ■ Dans le Cantal, le télétravail suscite beaucoup de vocations et quelques installations

Coup de pouce pour un nouveau départ

Le télécentre à Murat a pu voir le jour et devenir un lieu de formation unique de travail à distance grâce aux cofinancements européens.

Théodora Yonkova

leuropecheznous@centrefrance.com

Lincroyable « téléaventure » de Murat (Cantal) commence en 2005 avec la création de la Maison des services. Équipée d'une salle multimedia, d'une borne Internet, d'un visio-accueil et d'une visio-conférence, elle est rapidement adoptée par les habitants et les entreprises locales. Avec une moyenne mensuelle de mille visites accompagnées de prestations, on s'aperçoit qu'elle répond à un véritable besoin.

Développement territorial

« C'est au cœur de ce lieu que nous avons décidé d'installer un télécentre, explique Corinne Ibarra, responsable de communication de la communauté de communes de Murat. Persuadé que les nouvelles technologies aide le développement territorial, notre président, Bernard Delcros a



DISTANCE. La formation au télétravail à Murat s'avère unique en son genre en France.

lancé le projet suite au forum RuraliTIC en 2006. Les échanges avec une équipe de techniciens territoriaux italiens, plus en avance sur le télétravail mais aussi très intéressés par le fonctionnement de notre Maison, ont joué un rôle décisif ».

Bureaux et salles de réunion parfaitement équipés répondent désormais aux besoins les plus divers. Les usagers ne se font pas attendre. Des télétravailleurs

en activité, des actifs nouvellement installés qui s'appuient sur la structure pour poursuivre ou développer une activité, des habitants locaux demandeurs d'emploi (dont une majorité de femmes).

Succès inattendu

Mais aussi des PME à la recherche d'un lieu pour y domicilier leurs propres télétravailleurs...

« Avec le concours du Fonds social européen,

nous réalisons actuellement une formation expérimentale et gratuite au télétravail d'une durée de deux ans, poursuit Mme Ibarra. Dix modules de six mois sont proposés à la Maison et à distance. Un site dédié au télécentre, www.paysdemurat.fr/mds est également mis en place. Car, si la première session a réuni exclusivement des Cantaliens, celles qui suivent sont réso-

lument interrégionales. Le succès dépasse tous nos espoirs ». Ils viennent de Paris, Toulouse, Dijon, Nice, Marseille, Strasbourg, Lille. Trois parmi eux ont même décidé de s'y installer.

« Venant des quatre coins de la France, les participants affirment qu'ils ne trouvent pas chez eux une formation similaire au télétravail. Mais sans le cofinancement de l'Europe, soit 50 % du budget de 200.000 € pour assurer le fonctionnement du télécentre, de la formation et du site, le projet n'aurait pas pu être ni aussi ambitieux, ni aussi accessible. Et ce serait dommage, car on n'a pas encore pris la mesure de toutes les applications du travail à distance : secrétariat, comptabilité, traduction, administration, arts graphiques... ».

Désormais, l'objectif est d'élargir l'action du centre auprès des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise locaux ainsi que de labelliser la formation. ■

Prochain article. Un institut de beauté clermontois s'inspire de l'apprentissage à l'italienne.

INNOVATIONS

■ Télétravail en UE

La dernière étude européenne sur le sujet estime que, sur la période 1994-1999, le télétravail a crû au rythme de 17 % par an au sein de l'UE pour atteindre près de 16 millions de télétravailleurs en 2005. Dont 6,3 millions de travailleurs réguliers à domicile. L'Allemagne arrive en tête avec 22,8 % de télétravailleurs dont 7,1 % à domicile. Suivent l'Italie avec 14,6 % de télétravailleurs dont 6,3 % à domicile, le Royaume-Uni avec 11,2 % de télétravailleurs dont 3,4 % à domicile, la France avec 5 % de télétravailleurs dont 2 % à domicile et enfin l'Espagne avec 4,9 % de télétravailleurs dont 2,1 % à domicile. Le développement du télétravail fait partie des orientations de Lisbonne dans le cadre de l'initiative « e-Europe ». ■

■ La place des élus

Touteurope.fr a lancé un site d'information et de débat sur l'Europe destiné aux élus locaux. « Place d'Europe » est la première plate-forme française participative d'information et de débat sur l'Europe conçue pour et par les élus locaux. ■